

**Procès-verbal de l'Assemblée Annuelle des actionnaires tenue le mardi 26 avril 2011
au « The Hotel » (anciennement Hilton), boulevard de Waterloo 38 à 1000 Bruxelles**

La séance est ouverte à 11 heures, sous la présidence de Monsieur Dominique Moorkens.

BUREAU

Monsieur le Président désigne en qualité de Secrétaire : Monsieur Etienne Janne d'Othée

L'Assemblée appelle aux fonctions de Scrutateurs :

Monsieur Kristoff Van Houte

Monsieur Michel Limelette

L'Assemblée constate la présence des administrateurs suivants :

- Monsieur Dominique Moorkens
- Monsieur Bernard de Gerlache
- Monsieur Philippe Croonenberghs
- Monsieur Christophe Evers

Ceux-ci complètent, de droit, le bureau.

PricewaterhouseCoopers SCCRL, Commissaire, représenté par Monsieur Alexis Van Bavel, est également présent.

VALIDITE ET COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

Les convocations contenant l'ordre du jour ont été faites conformément à la loi, dans les journaux suivants :

Le Moniteur belge	du 1 ^{er} avril 2011
L'Echo	du 1 ^{er} avril 2011
De Tijd	du 1 ^{er} avril 2011

La convocation a été également publiée sur le site Internet.

Les extraits justificatifs sont déposés sur le bureau et sont paraphés par les scrutateurs. Des lettres missives ont, en outre, été envoyées aux actionnaires en nom, aux administrateurs et au commissaire le 11 avril 2011; il ne doit pas être justifié de l'accomplissement de cette formalité.

Pour assister à l'Assemblée, les actionnaires se sont conformés à l'article 30 des statuts prescrivant le dépôt de leurs actions au porteur ou de l'attestation délivrée par un teneur de compte constatant l'indisponibilité des titres ou la notification de leur présence, au siège social ou dans les établissements désignés dans les convocations, trois jours ouvrables avant la date fixée pour l'Assemblée.

Sont présents ou représentés les 12 actionnaires indiqués à la liste de présence signée par chacun d'eux ou leur mandataire avant l'ouverture de la séance et annexée au présent procès-verbal avec les originaux des procurations y mentionnées.

Selon cette liste des présences, 245.495 actions sont présentes ou représentées sur les 318.933 actions représentatives du capital social ayant pouvoir de vote.

Chaque action donne droit à une voix.
Il est pris part au vote pour un total de 245.495 voix.

La liste de présence est clôturée par les membres du bureau.

Tous les faits exposés par le Président et le Secrétaire sont vérifiés par le Bureau et reconnus exacts par l'Assemblée ; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer.

L'ordre du jour comporte :

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et consolidés arrêtés au 31 décembre 2010.
2. Rapports du commissaire sur les comptes sociaux et consolidés arrêtés au 31 décembre 2010.
3. Proposition d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010 ainsi que l'affectation du résultat. Proposition de distribuer 735.672 EUR soit un dividende par action de 2,31 EUR (1,73 EUR net), payable à partir du 12 mai 2011 auprès des guichets de la banque Dexia contre remise du coupon n° 14.
4. Proposition de donner décharge aux administrateurs pour leur gestion et au commissaire pour sa mission de contrôle.
5. Proposition de reconduire les mandats d'administrateur de Messieurs Philippe Croonenberghs et Christophe Evers pour une durée de trois années, venant à échéance à l'issue de l'assemblée de 2014. Ils siégeront en tant qu'administrateurs exécutifs.

*

* *

DELIBERATIONS

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire.

Les actionnaires ayant pu en prendre connaissance, l'assemblée dispense le Président de la lecture des Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire.

Après un exposé introductif du Président, la discussion de ces rapports est abordée ; il est répondu aux questions posées dans l'Assemblée; les informations complémentaires demandées sont fournies.

2. Comptes clôturés au 31 décembre 2010.

Les comptes consolidés sont soumis à l'examen de l'assemblée.

L'assemblée aborde ensuite l'examen du bilan, du compte de résultats et de l'annexe de l'exercice clôturé le 31 décembre 2010, formant les comptes annuels statutaires.

Ce bilan, ce compte de résultats et l'annexe sont approuvés à l'unanimité.

3. Affectation des résultats

L'Assemblée approuve à l'unanimité des voix l'affectation des résultats ressortant des comptes annuels sociaux qui viennent d'être approuvés.

Bénéfice de l'exercice	1.654.341	Euros
Report du bénéfice antérieur	<u>6.158.277</u>	Euros
Bénéfice à affecter	7.812.618	Euros
Rémunération du capital	- 735.672	Euros
Bénéfice à reporter	7.076.946	Euros

L'assemblée approuve donc le paiement d'un dividende par action de 2,31 EUR (1,73 EUR net), payable à partir du 12 mai 2011 auprès de la banque Dexia contre remise du coupon n°14.

4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire

Par votes spéciaux à l'unanimité, l'Assemblée donne décharge aux Administrateurs, pour l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice clôturé le 31 décembre 2010.

Par vote spécial à l'unanimité, l'Assemblée donne décharge au Commissaire, pour l'accomplissement de son mandat pendant l'exercice clôturé le 31 décembre 2010.

5. Reconductions de mandats d'administrateur et rémunérations

Par vote spécial, l'assemblée approuve à l'unanimité des voix, les reconductions des mandats d'administrateur de Messieurs Philippe Croonenberghs et Christophe Evers pour une période de trois années, venant à échéance à l'issue de l'assemblée annuelle de 2014

Ils siégeront en tant qu'administrateurs exécutifs. Monsieur Croonenberghs est administrateur-délégué.

Par vote spécial, l'assemblée approuve à l'unanimité des voix la rémunération de base de chaque administrateur fixée à 6.000 €. Le montant est doublé pour le Président, les Vice-Présidents ainsi que les membres des comités d'audit et/ou de nomination et de rémunération. Il n'y a pas de cumul.

Les administrateurs exécutifs exercent leur mandat d'administrateur à titre gratuit, à l'exception toutefois de la partie de leur mandat portant sur leur mission exécutive dont la rémunération fixe, qui ne pourra dépasser une enveloppe globale pour l'ensemble des administrateurs exécutifs égale à 450.000 €, sera définie par le conseil d'administration en tenant compte de la répartition des tâches en son sein et sur la recommandation du comité de nomination et de rémunération. La rémunération variable du mandat des administrateurs exécutifs afférente à leur mission exécutive est fixée par le conseil d'administration conformément aux règles prévues à cet égard dans le rapport annuel de la société.

Les jetons de présences sont fixés à 400 € par séance sauf pour les mandats d'administrateurs exécutifs.

Le Secrétaire

Les Scrutateurs

Le Président

Le Bureau

Les Actionnaires

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2011
LISTE DE PRESENCE

NOMS	Nbre. De Titres	Procurations	Signatures
1. S.F.A., S.A. Boulevard Général Jacques 26 1050 Bruxelles	214.543	Philippe Croonenberghs	
2. Herstholding, N.V. Herststraat 25 1761 Borchtlombeek	630	Kristoff Van Houte	
3. Monsieur Kristoff Van Houte Herststraat 25 1761 Borchtlombeek	1		
4. Monsieur Michel Limelette Avenue Ch. De Tollenaere 15 1070 Bruxelles	1		
5. Value Holding N.V. Herststraat 25 1761 Borchtlombeek	1.509	Kristoff Van Houte	
6. Monsieur Christophe Evers Rue Emile Demot 17 1000 Bruxelles	660		
7. Monsieur Jean-Philippe Waterschoot C/O Utexafrica Kinshasa	11.163	Philippe Croonenberghs	
8. ALVA, S.A. Avenue de la Chênaie 175 1180 Bruxelles	5.000	Philippe Vastapane	
9. Belficor, S.A. Boulevard Général Jacques 26 1050 Bruxelles	11.976	Bernard de Gerlache	
10. Vandenbroeck Vincent Mechelsesteenweg 662 3020 Herent	10		
11. Cremer André Route de Neufchâteau 407 6700 Arlon	1		
12. Moskala Jan Mimosalaan 12 8210 Zeldelgem	1		
12	245.495		

Le Président

Le Secrétaire

Les Scrutateurs